

### TARIFS HÉBERGEMENT ET PRESTATIONS DE LA RÉSIDENCE

tarifs au 28/01/2025

#### TARIFS DES LOGEMENTS

##### Appartements

- Studio Type T1 bis standard 754.48 € / mois  
*(705.58 € équivalent loyer + charges locatives et 48.90 € de prestations obligatoires\*)*
- Studio Type T1 bis confort 898.94 € / mois  
*(705.58 € équivalent loyer + charges locatives et 193.36 € de prestations obligatoires\*)*
- Studio Type T1 bis supérieur 957.07 € / mois  
*(705.58 € équivalent loyer + charges locatives et 251.49 € de prestations obligatoires\*)*
- Appartement Type T2 standard 1,131.69 € / mois  
*(705.58 € équivalent loyer + charges locatives et 426.11 € de prestations obligatoires\*)*
- Appartement Type T2 confort 1,189.83 € / mois  
*(705.58 € équivalent loyer + charges locatives et 484.25 € de prestations obligatoires\*)*

Studio Type T1 bis standard <i>sans balcon</i>	N° 114, 116, 117, 118, 120, 122, 123, 124, 125, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 304, 306, 307, 308
Studio Type T1 bis confort <i>en RDJ</i>	N° 1, 10, 11, 121, 14, 2, 214, 3, 4, 7, 8, 9
Studio Type T1 bis supérieur <i>avec balcon</i>	N° 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 311, 312, 313, 314, 315, 316
Appartement Type T2 standard <i>sans balcon</i>	N° 112, 113, 115, 119, 12, 212, 213, 215, 219, 302, 303, 305, 309, 310, 5, 6
Appartement Type T2 confort <i>avec balcon</i>	N° 226, 227, 228, 301

\* Le tarif comprend les prestations minimales obligatoires : la mise à disposition du logement privatif, au sens de l'article R. 111-3 du code de la construction et de l'habitation comprenant en sus des connectiques nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone, les charges d'eau et de chauffage, la Gestion administrative de l'ensemble du séjour, notamment l'état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie et l'élaboration et suivi du contrat de séjour, de ses annexes et ses avenants, l'accès à un dispositif de sécurité apportant au résident 24h/24h une assistance par tous moyens et lui permettant de se signaler, l'accès à un service de restauration, l'accès à un service de blanchisserie, l'accès aux moyens de communication, y compris Internet, dans tout ou partie de l'établissement, et l'accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation des activités extérieures.

#### PRESTATIONS MISES À DISPOSITION GRACIEUSEMENT

Assurance multirisques habitation et Responsabilité civile vie privée

#### PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Restauration

■ Diner résident	4.57 € le diner à emporter
■ Déjeuner invité	13.95 € le déjeuner
■ Déjeuner résident	11.66 € le déjeuner

## Hôtellerie

■ Chambre d'accueil	35.47 € la nuit
---------------------	-----------------

## Service de blanchisserie

■ Lavage	3.47 € le jeton
■ Séchage	2.33 € le jeton

## Administration

■ Photocopie	0.22 € la photocopie
--------------	----------------------

## Parking

■ Résident l'emplacement /par mois	23.67 €
------------------------------------	---------

## Abonnement et communications téléphoniques

■ Communications téléphoniques	relevé mensuel et individuel	facturation en fonction du relevé mensuel et individuel
--------------------------------	------------------------------	---

## Externe

■ Coiffure	selon tarifs affichés au sein de la résidence
------------	---

## TARIFS DÉDUITS EN CAS D'ABSENCE\*

■ Forfait hospitalier	20 €
■ Forfait hospitalier secteur psychiatrique	15 €

\* Voir conditions au contrat de séjour.

## DÉPÔT DE GARANTIE

Le dépôt de garantie correspond au montant du tarif mensuel hébergement. Il est demandé et encaissé à la signature du contrat de séjour. Il sera restitué dans un délai de 30 jours suivant la date de sortie de l'établissement (voir conditions du contrat de séjour).

**Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, aux taux en vigueur.**